

Par courriel

Montréal, le 12 février 2021

Objet : Demande d'accès concernant l'adresse suivante : 12900 boulevard Industriel, Montréal.

Madame,
Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 9 novembre 2020, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Lettre, 9 décembre 2008, 2 pages ;
2. Rapport d'inspection, 21 janvier 2009, 5 pages ;

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



PRODUITS CARI-ALL INC.

Bureaux administratifs

12425, boul. Industriel

2^e étage

Pointe-aux-Trembles/Montréal, (Québec) H1B 5M7, CANADA

Téléphone: (514) 640-1414 | Télécopieur: (514) 645-2661

Site Web: www.cari-all.com

intervention : 355435087

lieu : 11930203

Le 9 décembre 2008

Monsieur Yves Valiquette
Gouvernement du Québec
Ministère de l'environnement et du développement durable
Direction régionale de Montréal
5199, Sherbrooke EST, Bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

OBJET : Plan de fermeture :

- ~~1~~ - Produits Cari-All Inc., (usine) 171 Marien, Montréal-Est
- ~~2~~ - Produits Cari-All Inc., (usine) 12900 Industriel, Pointe-aux-Trembles

11930203

Messieurs,

Durant le mois de décembre nous procéderons à la cessation de nos activités manufacturières dans deux de nos bâtiments. Voici les opérations qui seront effectuées afin de démanteler les équipements :

171 Marien (usine de fabrication):

- Récupération et élimination des huiles, solvants, absorbants usés, et autres produits chimiques courants par une firme spécialisée (par exemple Stablex et Récubec). L'huile des réservoirs des machines hydrauliques sera récupérée pour être traitée.
- Traitement des eaux usées provenant des systèmes de placage et de peinture par notre système de traitement des eaux.
- Pompage et élimination des savons, acides, et autres contaminants (chrome, nickel, phosphate de zinc, boues usées,...) reliés aux systèmes de placage et de peinture par une firme spécialisée. Les bassins seront rincés et les eaux de nettoyage seront également pompées et traitées. Les eaux de nettoyage seront confinées dans des bassins prévus à cet effet. Aucune eau contaminée ne devrait ruisseler dans la zone des travaux.
- Les équipements ayant servis aux systèmes de placage et de peinture qui ne seront pas vendus seront décontaminés lorsque requis et démantelés. Les équipements comprennent : bassins, fours, système de traitement des eaux, pompes, moteurs, filtres, bruleurs, convoyeurs, et équipements informatiques de contrôle. Les équipements décontaminés non vendus seront transférés vers une autre de nos usines ou envoyés à la ferraille.
- Il est possible que certains produits chimiques, encore dans leurs contenants d'origine, soient transférés vers une autre de nos usines aux États-Unis. Dans ce cas, la procédure respectera les normes en place pour le transport et les douanes.
- Les installations de placage et de peintures resteront en place afin de faciliter leur vente. Dans le cas où aucun acheteur ne serait intéressé nous procéderons au démantèlement des équipements en suivant les normes reconnues. Les travaux de démantèlement seront effectués seulement lorsque les bassins seront vides et décontaminés. Nous ne savons pas pour l'instant la durée exacte durant laquelle les équipements seront disponibles pour la vente mais nous espérons ne pas dépasser une période de 6 mois.
- Les travaux de démantèlement n'affecteront pas la structure du bâtiment.

- À la fin des travaux, une analyse des sols sera effectuée dans la zone où les installations de placage étaient en fonction. L'analyse sera effectuée par une firme reconnue par le gouvernement et une copie des résultats sera envoyée au ministère. Dans le cas où une réhabilitation des sols serait requise, un plan de réhabilitation sera proposé au ministère.
- Un registre des quantités de résidus éliminés sera complété.

12,900 Industriel (centre de distribution) :

- Récupération et élimination des huiles, solvants, absorbants usés, et autres produits chimiques courants par une firme spécialisée (par exemple Stablex et Récubec). L'huile des réservoirs des machines hydrauliques sera récupérée pour être traitée.
- Un registre des quantités de résidus éliminés sera complété.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.
article 53, 54

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS

12 DEC. 2008

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ANALYSE ET DE L'EXPERTISE
DE MONTRÉAL

1. Identification

Date de l'inspection : 2009 <i>année</i>	01 <i>mois</i>	21 <i>jour</i>	Heure d'arrivée : 9 h 30	Heure de départ : 9 h 46
Date de rédaction : 2009 <i>année</i>	01 <i>mois</i>	21 <i>jour</i>	No dossier (gestion documentaire) : 7610-06-01-06936-01	
Technicien, technicienne : Marie-Pier Marchand			Accompagné, accompagnée de : ---	
No intervention (SAGO) : 300480087			No document (SAGO) (facultatif) : ---	

Motif de l'inspection	
Secteur : <input checked="" type="checkbox"/> industriel <input type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides <input type="checkbox"/> hydrique <input type="checkbox"/> naturel	
Type d'inspection : <input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> autre (préciser)	
But : Vérifier la décontamination des lieux (sol et équipement) et la gestion des matières dangereuses résiduelles suite à la cessation d'activité survenue en décembre 2008.	

Plainte	
No de demande (SAGO) :	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu	
Adresse du lieu inspecté : 12 900, Boulevard Industriel Montréal (Québec)	Adresse postale (si différente) : 12 425 Boulevard Industriel Montréal (Québec) H1B 5M7
No du lieu (SAGO): X2108851	Type de lieu : Industriel
Responsable du lieu : Les Produits Cari-All	No intervenant (SAGO) : Y2053356

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone
article 53, 54		

Pièces annexées			Échantillons		
Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	5		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi avec un appareil photo Nikon Coolpix L16 Mega Pixels 7.1. La disquette d'enregistrement des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau, j'ai alors transféré les photos vers mon ordinateur qui est protégé par un mot de passe distinct. Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux

Contexte

Les Produits Cari-All est une compagnie qui a comme activité industrielle le placage et de la peinture. Nous avons été informé au début du mois de décembre 2008 qu'il projetait fermer deux de leurs usines. Un avis de cessation des activités a été reçu le 12 décembre 2008.

Inspection

Le bâtiment situé au 12 900 Industriel est un centre de distribution, tandis que celui situé au 171 Boulevard Marien est le lieu des activités de placage et de peinture L'inspection qui a été réalisé au 12 900 Industriel a démontré qu'il s'agissait d'un centre de distribution. Sur place, il y avait quelques matières dangereuses comme du lave-glace, des batteries, des bouteilles de Varsol (photo #1), un bidon contenant de l'huile à moteur usée (photo #2), 4 bouteilles d'argon vide (photo #3) et des bouteilles de peinture en aérosol (photo #4). Il y avait aussi quelques pneus usés. Les bouteilles de peinture, le lave-glace, le Varsol et les batteries vont être transférés au bâtiment principal situé au 12 425 Industriel. L'huile usée sera expédiée dans un lieu autorisé. Les pneus usés seront envoyés dans un lieu autorisé et les bouteilles d'argon vide seront récupérées par le fabricant. L'entrepôt était rempli de paniers d'épicerie (photo #5). Ils seront tous transférés au bâtiment principal. Toutes ces démarches devraient être terminés d'ici la fin de la semaine. Le bâtiment devrait être totalement vide au plus tard le 31 janvier 2009, pour un futur acheteur. Le plancher et les murs étaient en bon état. Il n'y avait aucune odeur dans l'entrepôt.

3. Conclusion

Il n'y avait pas d'entreposage de matières dangereuses résiduelles sur les lieux, excepté un contenant d'huile usée qui sera envoyé dans un lieu autorisé.

Le centre de distribution devrait être vide au plus tard le 31 janvier 2009.

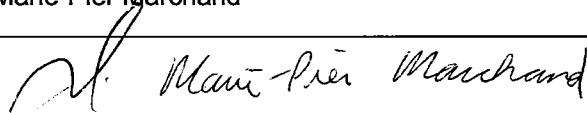
4. Recommandations

Je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Marie-Pier Marchand

Secteur : CCEQ Industriel

Signature :



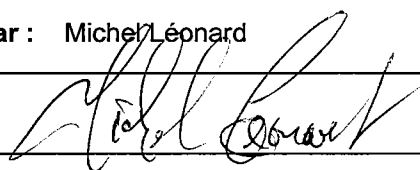
Date : 23/01/2009

5. Vérification

Approuvé par : Michel Léonard

Secteur : CCEQ

Signature :



Date : 23/01/2009

Commentaires du vérificateur :

Lieu : Les Produits Cari-All, 12900 Boulevard Industriel

N/D : 7610-06-01-06936-01

Date : 21 janvier 2009

Photographié par : Marie-Pier Marchand

Photo # 1:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Regroupement des batteries, du lave-glace et des bouteilles de Varsol pour leur transfère au bâtiment principal.



Photo # 2:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Contenant d'huile à moteur usée.

Photo # 3 :

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Les 4 bouteilles d'argon vide.

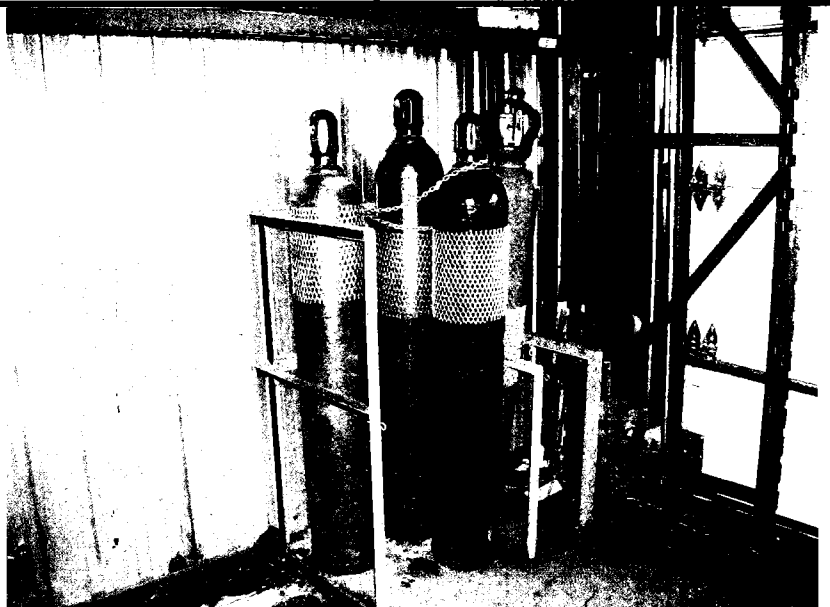


Photo # 4:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Regroupement des bouteilles de peinture en aérosol pour leur transfère au bâtiment principal.



Photo # 5:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Entreposage des paniers d'épicerie qui seront transférés au bâtiment principal.

